

L'INSERTION SOCIOSCOLAIRE DES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION À SHERBROOKE : PERSPECTIVES TRANSMISES PAR LES DOCUMENTS OFFICIELS

Alessandra Froelich (étudiante au doctorat en éducation)
Université de Sherbrooke

Résumé

Dans cet article, nous présentons les résultats d'une analyse des documents officiels produits à Sherbrooke à propos de l'insertion socioscolaire des élèves issus de l'immigration qui fréquentent les écoles secondaires de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Les résultats de cette recherche montrent que, même si le discours officiel sherbrookoise à ce sujet privilégie une approche individualisée et un arrimage entre le travail des écoles et celui des organismes culturels communautaires, une reconnaissance effective des apports des élèves issus de l'immigration et de leurs familles reste à développer.

Abstract

In this article, we present the results of an analysis of official documents produced in Sherbrooke about the socioacademic entry of students with immigrant backgrounds into the Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke secondary schools. The results of this research demonstrate that, although the official Sherbrooke discourse endorses an individualized approach and collaboration between schools and community cultural organizations, effective recognition of the contributions of students with immigrant backgrounds and their families requires further development.

INTRODUCTION

La ville de Sherbrooke a reçu un nombre croissant de nouveaux arrivants au cours des dernières décennies en raison des efforts déployés depuis les années 1990 par le gouvernement du Québec dans le sens d'augmenter la présence immigrante en région. Par conséquent, la proportion d'élèves issus de l'immigration dans les écoles sherbrookoises a également augmenté. En effet, les données

du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) indiquent que durant l'année scolaire 1998–1999 le nombre des élèves issus de l'immigration correspondait à 5 % de la population d'élèves de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), tandis qu'en 2007–2008, ce nombre grimpeait à 10 % (Gouvernement du Québec, 2009).

La réussite socioscolaire des jeunes semble être profondément reliée, entre autres, à l'ouverture de la communauté d'accueil à la diversité culturelle et à l'immigration (Vatz Laaroussi, 2011). En ce sens, des données statistiques et des recherches effectuées en région et à Montréal permettent d'argumenter que la réalité scolaire des élèves issus de l'immigration est différente à certains aspects dans ces deux contextes.

Dans cet article, l'objectif est de cerner les particularités du contexte sherbrookoise en ce qui a trait à l'insertion socioscolaire des jeunes issus de l'immigration. De manière plus spécifique, nous nous proposons d'analyser les perspectives transmises par les instances gouvernementales concernant l'intégration des élèves fréquentant les écoles secondaires de la CSRS.

Ainsi, nous présenterons, en premier lieu, un rapide portrait de l'immigration dans la ville de Sherbrooke. Deuxièmement, nous ferons état de quelques chiffres sur la présence d'élèves issus de l'immigration dans cette ville, ainsi que de faits saillants des recherches effectuées auprès de cette population. Par la suite, nous présenterons les questionnements sous-jacents à notre recherche ainsi que la méthode guidant notre étude. Finalement, une synthèse des résultats nous permettra de dégager les principales caractéristiques de l'approche sherbrookoise quant à l'intégration de ces élèves dans les écoles secondaires ainsi que les principaux défis à relever dans les années à venir.

1. Les immigrants à Sherbrooke : rappel historique et caractéristiques à l'heure actuelle

La présence d'immigrants n'est pas une nouveauté à Sherbrooke. La ville a connu, depuis l'arrivée des loyalistes américains au début du XIX^e siècle, différentes vagues d'immigration qui ont contribué à son peuplement et à son développement. Ainsi, jusqu'à la moitié du XX^e siècle, des immigrants originaires d'Irlande, d'Écosse, d'autres régions du Canada, des États-Unis et d'Europe de l'Ouest y sont arrivés. Notamment, une affluence importante de Canadiens-français a contribué à transformer Sherbrooke en ville francophone alors que la majorité de la population était originalement d'expression anglaise (Kesterman, Southam et Saint-Pierre, 1999).

À partir de la deuxième moitié des années 1960, les origines ethniques de la population sherbrookoise ont commencé à se diversifier avec l'arrivée des Haïtiens et plus tard, au cours des années 1970, des Vietnamiens (Service d'aide aux Néo-Canadiens, 2000). Toutefois, c'est surtout à partir de 1990 que les flux migratoires se sont multipliés, avec l'arrivée des ressortissants d'Europe de l'Est, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord, du Proche-Orient et du Moyen-Orient, ainsi que d'Amérique latine (Vatz Laaroussi, Quimper et Drainville, 2006; Service d'aide aux Néo-Canadiens, 2000).

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'immigrants de la ville a connu une croissance et une diversification encore plus significatives. En effet, entre les années 2001 et 2005, la population immigrante en Estrie a augmenté de 30 % (Gouvernement du Québec, 2007a), Sherbrooke étant la destination principale de ces nouveaux arrivants¹. Lors du recensement de 2006, la ville comptait 9155 immigrants parmi sa population de 147 427 habitants, soit 6 % du total (Statistique Canada, 2008).

À l'instar de l'ensemble des immigrants arrivés au Québec entre 2000 et 2009, recensés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (Gouvernement du Québec, 2011), les gens nouvellement arrivés à Sherbrooke sont pour la plupart jeunes et qualifiés. Néanmoins, les résidents de l'Estrie présentent quelques caractéristiques particulières qui les rendent différents de l'ensemble d'immigrants de la province.

D'abord, la présence des personnes ayant le statut de réfugiés est plus importante en Estrie que dans l'ensemble du Québec, comme l'indique la figure 1. Or, même si les immigrants de la catégorie économique

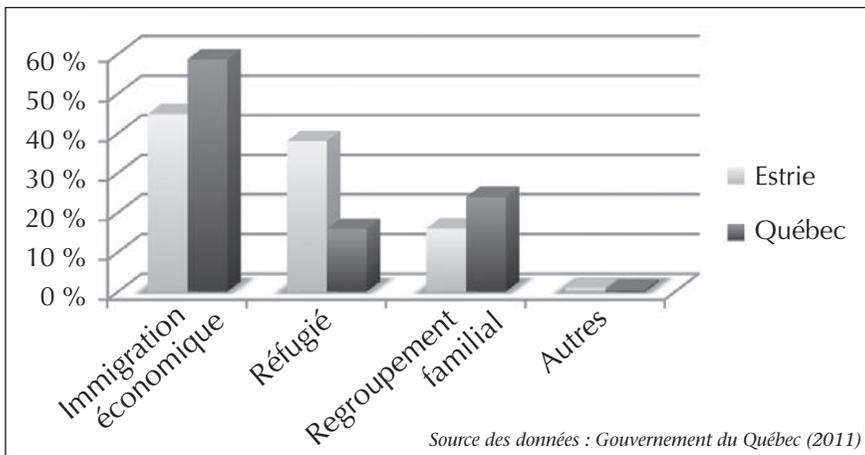


FIGURE 1
Statut des immigrants à l'arrivée

sont majoritaires dans la région, les réfugiés sont surreprésentés, comparativement à la moyenne provinciale.

Nous remarquons également une forte présence de gens originaires d'Amérique du Sud dans cette région, notamment des ressortissants de la Colombie, qui totalisent 18 % de l'ensemble en Estrie. À titre comparatif, dans l'ensemble du Québec, la majorité des immigrants reçus entre 2000 et 2009 étaient originaires de l'Afrique, notamment des pays du Maghreb. Les Colombiens, quant à eux, composaient seulement 5 % du total des nouveaux arrivants dans la province durant la même période.

Quant à la scolarité des personnes âgées de plus de 15 ans, la figure 2 montre qu'un peu plus de la moitié des immigrants arrivés en Estrie entre 2000 et 2009 avaient étudié pour une période de 14 années ou plus, ce qui témoigne d'un niveau de scolarisation relativement haut de la majorité des nouveaux arrivants. Toutefois, la proportion des gens ayant étudié moins de six années dans la région était le double de celle retrouvée pour l'effectif au Québec. Il nous est donc possible d'affirmer que l'Estrie et, par conséquent, la ville de Sherbrooke, accueille une proportion importante de jeunes et d'adultes peu ou sous-scolarisés, face à la moyenne provinciale.

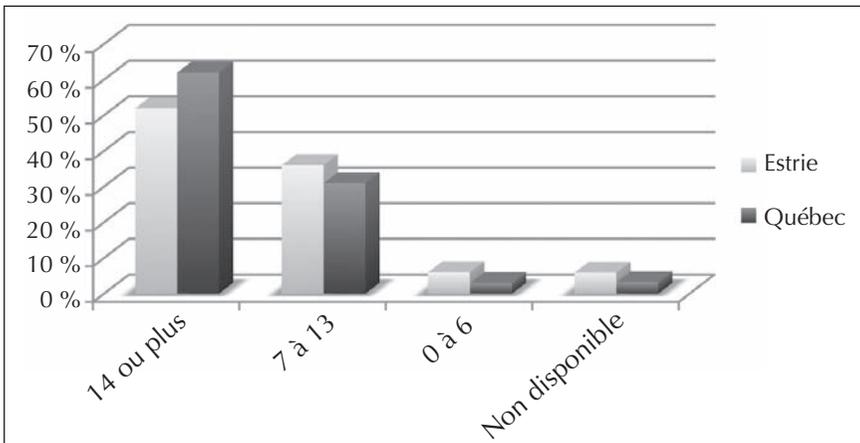


FIGURE 2
Niveau de scolarisation des immigrants à l'arrivée

Source des données : Gouvernement du Québec (2011)

En outre, comme l'indique la figure 3, la proportion de jeunes en âge scolaire est plus élevée en Estrie que pour l'ensemble de la province, ce qui a comme retombée l'augmentation du nombre d'élèves issus de l'immigration dans les salles de classe sherbrookoises.

En effet, comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction de cet article, le nombre d'élèves issus de l'immigration dans les

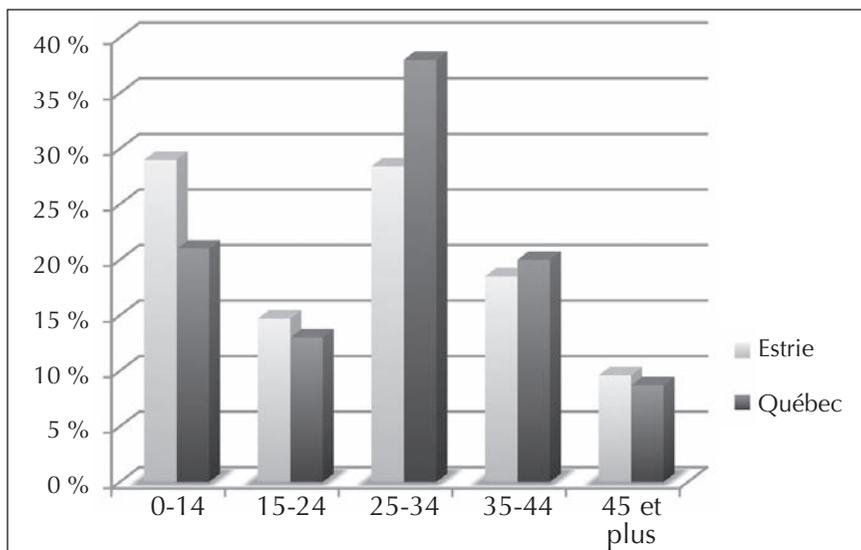


FIGURE 3

Âge des immigrants à l'arrivée

Source des données : Gouvernement du Québec (2011)

écoles francophones de Sherbrooke a doublé entre 1998 et 2008. De cette manière, un grand nombre de jeunes immigrants de première génération se retrouve dans les salles de classe des écoles de la CSRS. *L'Atlas des élèves issus de l'immigration* produit par le MELS nous montre ainsi qu'au cours de l'année scolaire 2007-2008, 95 % du total d'élèves issus de l'immigration dans la CSRS étaient eux-mêmes nés à l'étranger (Gouvernement du Québec, 2009).

À l'instar de ce qui a été observé concernant l'ensemble de la population immigrante admise en Estrie entre 2000 et 2009, la plupart des élèves immigrants de première génération fréquentant les écoles de la CSRS durant l'année scolaire 2007-2008 étaient originaires des pays d'Amérique, ce qui est également le cas en ce qui concerne les immigrants de deuxième génération. Finalement, un peu plus de la moitié des élèves immigrants de première génération (51 %) se trouvaient dans des écoles secondaires, une situation qui se répète dans le cas des immigrants de deuxième génération.

2. Les rapports des élèves issus de l'immigration et de leurs familles avec l'école sherbrookoise

À partir des données statistiques présentées ci-dessus et de l'analyse des travaux de recherche effectués en tout ou en partie à Sherbrooke avec des élèves issus de l'immigration et leurs familles², il nous est possible de dégager quelques constats généraux à propos de cette population dans le contexte de la CSRS. Évidemment, ces caractéristiques ne

s'appliquent pas à tous les jeunes issus de l'immigration dans les écoles sherbrookoises, toutefois, elles peuvent nous fournir des indicateurs pour mieux comprendre certains problèmes pouvant subvenir dans ce contexte.

Premièrement, nous constatons deux tendances opposées en ce qui a trait aux conditions socioéconomiques des familles immigrantes nouvellement arrivées à Sherbrooke. D'une part, nous remarquons la présence d'un grand nombre de familles ayant le statut d'immigrants indépendants dont les parents possèdent des diplômes collégiaux et universitaires. D'autre part, il est également possible de constater une concentration relativement élevée de familles réfugiées dont les membres sont fréquemment peu scolarisés. Cette situation indique la présence potentielle de nombreux jeunes ayant des trajectoires prémigratoires complexes avec des déplacements forcés, des séparations, voire des pertes d'un ou plusieurs membres de la famille et une sous-scolarisation.

Deuxièmement, il appert que, même si l'immigration a représenté une constante dans l'histoire de la ville, la proportion de personnes issues de l'immigration parmi la population de Sherbrooke est encore faible si on la compare avec celle de Montréal³. Cela aurait comme résultat la présence de jeunes, d'origine immigrante ou non, peu habitués à la diversité culturelle. Cette situation pourrait ainsi renforcer les stéréotypes et les préjugés, ce qui engendrerait des comportements xénophobes, non seulement entre les jeunes Québécois natifs et ceux issus de l'immigration, mais également parmi les jeunes immigrants de différentes origines (Steinbach, 2009; Vatz Laaroussi, 2011).

Troisièmement, les enseignants sont considérés par les parents immigrants et par leurs enfants comme des éléments-clés de la réussite scolaire de ces derniers (Helly, VatzLaaroussi et Rachedi, 2001; Kanouté, Vatz Laaroussi, Rachédi et Doffouchi, 2008; Vatz Laaroussi, Lévesque, Rachédi, Kanouté et Duchesne, 2005). Ils sont censés instruire leurs élèves et faire preuve d'ouverture envers ces derniers et leurs familles. Toutefois, à l'instar de ce qui a été reporté dans le cas des familles issues de l'immigration à Montréal (Hohl, 1996; Kanouté et Sainfort, 2003; Benoît, Rousseau, Ngirumpatse et Lacroix, 2008, entre autres), il semble que les deux parties ne partagent pas toujours les mêmes opinions en ce qui concerne le rôle de chaque acteur dans la réussite scolaire des enfants (Helly *et al.*, 2001; Kanouté *et al.* 2008; Vatz Laaroussi *et al.*, 2005).

Cette tension est d'autant plus grave lorsque nous considérons que l'appui et l'encouragement des membres de la famille proche et élargie sont essentiels pour les élèves issus de l'immigration et pour leurs parents en ce qui a trait à la persévérance scolaire des jeunes (Helly *et al.*, 2001; Vatz Laaroussi *et al.*, 2005).

Devant ces constatations, nous nous questionnons quant à la prise de position des organismes gouvernementaux liés aux élèves issus de l'immigration. Comment le discours officiel, auquel sont soumis les acteurs scolaires sherbrookoïses, conçoit-il l'insertion de ces jeunes? Est-ce que les caractéristiques et les besoins particuliers de la population immigrante locale en ce qui concerne la scolarisation de leurs enfants sont pris en considération? Quelles seraient les caractéristiques de l'approche sherbrookoïse à ce sujet, d'après les documents officiels?

3. Aspects méthodologiques

Dans le but de repérer des éléments de réponse à ces questions et de dégager les attentes et les perspectives des institutions gouvernementales liées à l'éducation concernant les élèves issus de l'immigration fréquentant les écoles francophones de Sherbrooke, nous avons réalisé une analyse de documents officiels produits par le gouvernement du Québec et des institutions liées aux écoles sherbrookoïses entre 1993 et 2008.

Nous avons ainsi lu et analysé 11 documents produits sous l'égide du gouvernement du Québec ou par la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, dont quatre concernaient exclusivement la ville de Sherbrooke. Ces textes, présentés dans le tableau 1, étaient destinés aux décideurs publics, aux intervenants et aux parents immigrants.

Document	Type	Contexte traité
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (2002)	Politique	Local
Conseil supérieur de l'éducation (1993)	Avis	Provincial
Gouvernement du Québec (1998a)	Politique	Provincial
Gouvernement du Québec (1998b)	Plan d'action	Provincial
Gouvernement du Québec (2004)	Recension d'écrits	Provincial
Gouvernement du Québec (2007b)	Rapport	Provincial
Gouvernement du Québec (2007c)	Avis	Provincial
Gouvernement du Québec (2008a)	Programme de formation	Provincial
Gouvernement du Québec (2008b)	Notes de réunion	Local
Noreau (2007)	Portrait et analyse de la situation régionale	Local
Service d'aide aux Néo-Canadiens (2008)	Guide de l'école	Local

TABLEAU 1
Documents analysés

Nous avons ensuite réalisé une analyse de contenu (Bardin, 2007) à l'aide d'une grille d'analyse. Cette grille comportait des indicateurs généraux et spécifiques qui nous ont permis de dégager les aspects mis en valeur par les documents retenus en ce qui concerne l'insertion socioscolaire des jeunes issus de l'immigration.

Les indicateurs généraux concernaient l'origine, le contexte, le problème posé, les concepts principaux et les données de recherche éventuellement présentées dans les documents. Les indicateurs spécifiques, quant à eux, nous ont permis d'identifier les valeurs soulignées dans les textes, la manière dont ils caractérisaient la population immigrante, ainsi que le rôle attribué à l'école, à la communauté et au jeune issu de l'immigration dans le cadre de l'insertion socioscolaire de ce dernier.

L'analyse s'est déroulée en trois étapes. Nous avons, dans un premier temps, réalisé une lecture préliminaire ou flottante du document, au sens donné par Bardin (2007). Cela nous a permis de prendre connaissance des textes et de commencer à émettre des hypothèses par rapport à leur contenu. Cette première étape n'avait pas pour but de remplir les catégories d'analyse, mais de nous aider à comprendre la logique du texte en question.

Ensuite, nous avons procédé à une lecture systématique, à l'aide des catégories présentes dans la grille. Dans cette étape, nous avons rempli la grille d'analyse et pris note des unités de sens (mots, phrases et expressions) présentes dans le texte qui pourraient nous aider à dégager ses idées principales ainsi que sa logique sous-jacente.

Les indicateurs décrits auparavant ont été rejoints à partir de la sélection des expressions, des phrases et de paragraphes qui renvoyaient aux différentes rubriques. Dans ce cas, si le document ne présentait pas d'information explicite, nous cherchions d'autres indicateurs pouvant nous fournir des pistes.

L'étape finale de l'analyse des données a consisté en une relecture des fiches. À ce moment, nous avons identifié les éléments qui ont pu être complétés.

4. Synthèse des résultats

Cinq tendances principales ont été dégagées des documents officiels analysés. Parmi elles, trois découlent directement des documents provinciaux et les deux autres sont propres aux documents produits à Sherbrooke. Nous les présentons dans les lignes suivantes.

4.1 Caractéristiques partagées dans les documents provinciaux

- a) Une communauté d'accueil caractérisée par une langue et une culture communes

Les documents concernant la situation de Sherbrooke reprennent le discours officiel provincial lorsqu'ils décrivent la société d'accueil. Ainsi, autant la ville que la province sont présentées comme une société homogène, composée de personnes francophones qui partagent des valeurs communes, ainsi qu'une culture commune basée sur la langue française et sur certains aspects folkloriques, telles la cabane à sucre et l'Halloween.

Dans ce contexte, le français représente un lien entre immigrants et non-immigrants, ce qui contribuerait à les rapprocher et à renforcer une identité culturelle québécoise commune à tous les habitants de la province. Les aspects folkloriques sont compris comme des manifestations auxquelles les nouveaux arrivants sont invités à participer, pour mieux connaître la culture québécoise.

Finalement, les valeurs communes à la société québécoise sont les valeurs démocratiques, tels l'ouverture, l'égalité, le respect, la justice, la liberté, entre autres. De manière générale, les documents recensés énoncent une possible méconnaissance de ces valeurs par les nouveaux arrivants et soulignent leur transmission à ces derniers comme étant l'une des tâches principales de l'école.

b) Les jeunes immigrants : une population hétérogène?

Le portrait des élèves immigrants présenté par les documents analysés est plutôt paradoxal. Ainsi, à l'instar du *Programme de formation à l'école québécoise* (Gouvernement du Québec, 2008a) qui affirme que ces élèves sont « caractérisés par une grande hétérogénéité tant en ce qui a trait à leur scolarisation antérieure qu'à leur langue d'origine » (p. 9), la plupart des textes recensés indiquent d'abord de manière explicite l'existence d'une pluralité d'origines et de parcours des jeunes issus de l'immigration.

Toutefois, lorsque l'ensemble du discours des documents en question est analysé, nous constatons une caractérisation plutôt homogène de la situation de ces jeunes, même lorsque leur diversité est énoncée au départ. Ainsi, ils sont fréquemment décrits comme étant une population en condition de fragilité, soit économique, émotionnelle ou scolaire. En outre, l'idée que tous les élèves issus de l'immigration vivent des conflits avec leur culture d'origine et avec leurs parents est aussi présente dans la majorité des textes.

Finalement, la difficulté concernant l'apprentissage du français est également mentionnée comme étant une caractéristique commune à tous ces jeunes.

- c) La socialisation : rôle principal de l'école québécoise auprès des élèves issus de l'immigration

L'école est explicitement nommée comme étant le lieu principal de socialisation des élèves issus de l'immigration, autant dans les documents provinciaux que dans les textes produits à Sherbrooke. C'est donc le lieu où ces jeunes connaîtront d'autres personnes et apprendront le fonctionnement de la société d'accueil, notamment les valeurs démocratiques mentionnées préalablement.

Par conséquent, un accent important est mis dans ces documents sur l'enseignement du français, de la culture québécoise (surtout à travers l'enseignement de l'Histoire québécoise et de la valorisation des aspects folkloriques mentionnés auparavant) et de l'éducation interculturelle.

4.2 *Caractéristiques propres aux documents produits à Sherbrooke*

- a) L'importance du cas par cas

L'une des caractéristiques exclusives aux documents traitant de la réalité sherbrookoise est la valorisation d'une approche individualisée. Par exemple, un portrait présenté à la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Noreau, 2007) affirme qu'« une évaluation des besoins réels de l'enfant devrait être faite avant toute décision à son sujet pour maximiser ensuite ses chances de succès » (p. 49).

Les détails de cette démarche ne sont pas présentés dans les documents officiels analysés. Toutefois, un article publié par la psychologue de la CSRS responsable de l'accueil et de l'intégration des élèves nouveaux arrivants dans une revue professionnelle (Anctil, 2008) donne plus de détails concernant l'évaluation de ces élèves. Cinq étapes y sont décrites, soit : a) une entrevue auprès de la famille; b) une séance d'information sur le fonctionnement de l'école; c) une visite de l'école; d) l'entente sur la date d'entrée à l'école et e) l'achat du matériel scolaire. Ainsi, ce modèle propose, entre autres, de réaliser un classement scolaire en fonction des capacités et des besoins individuels des élèves.

- b) Un intérêt à travailler en accord avec les organismes communautaires

Nous avons également remarqué dans deux documents produits à Sherbrooke la présence d'un intérêt à développer un partenariat avec des représentants des communautés culturelles ou avec des organismes qui travaillent auprès de la population issue de l'immigration.

Par exemple, l'une des publications affirme qu'« un organisme agissant en médiateur entre l'école et les parents [...] évite parfois des incompréhensions et favorise une meilleure collaboration » (Noreau, 2007, p. 41). En outre, la présence d'un nombre plus grand d'intervenants d'origine immigrante représenterait, d'après un autre texte (Gouvernement du Québec, 2008b), un rapprochement et l'établissement de modèles positifs de réussite pour les jeunes issus de l'immigration.

5. Discussion

5.1 Constats généraux

Tout d'abord, nous voulons souligner l'importance des deux tendances propres aux documents produits à Sherbrooke : l'approche individualisée et la valorisation de l'apport des organismes communautaires. Ces deux aspects constituent, à notre avis, des indicateurs d'une volonté à travailler en collaboration avec l'élève, sa famille et la communauté qui les entoure.

La réalisation d'une évaluation de la situation de chaque élève nouvel arrivant permet à l'intervenant de mieux connaître le jeune immigrant, de se renseigner à propos de son parcours migratoire et scolaire et de sa dynamique familiale ainsi que d'obtenir d'autres informations pertinentes pouvant contribuer à son intégration effective au système scolaire et à la société québécoise.

L'établissement d'une approche individualisée visant à connaître en profondeur la réalité de chacun des élèves nouvellement arrivés témoigne, à notre avis, de l'importance accordée par les décideurs locaux à la diversité des cheminements et des caractéristiques de ces jeunes. Cependant, nous nous questionnons quant à l'interaction existante entre l'intervenant responsable de cette démarche et le personnel scolaire. Or, aucun des documents analysés ne laisse entrevoir comment les enseignants et les autres professionnels œuvrant aux écoles seraient concernés par cette approche.

Le travail conjoint avec les organismes communautaires et ethniques, quant à lui, permet aux écoles de tisser des liens réels avec les communautés culturelles et les familles des élèves (Kanouté et Sainfort, 2003). Cette ouverture ne peut être que bénéfique si, dans la pratique, un réel partenariat s'établit et que les quatre groupes d'acteurs concernés, soit les élèves, les familles, les représentants communautaires et les enseignants, prennent des rôles actifs dans ce processus. Cependant, nous n'avons pas trouvé d'informations, dans les documents analysés, à propos de la mise en œuvre de cette collaboration sur le terrain.

Or, même si nous avons repéré la présence de deux éléments essentiels à l'intégration socioscolaire des élèves issus de l'immigration dans les documents officiels produits à Sherbrooke, il nous semble que, malgré les efforts déployés dans le sens de fournir un service adapté à la population immigrante locale, certaines caractéristiques des élèves issus de l'immigration et de leurs familles sont encore oubliées par les documents analysés. Il importe donc de les discuter ici pour contribuer à une réflexion approfondie sur les visées transmises par le discours officiel sherbrookoïse à propos des élèves d'origine immigrante qui étudient à la CSRS.

Ainsi, nous remarquons d'abord que pour les publications officielles qui traitent de Sherbrooke la société d'accueil est caractérisée de manière uniforme comme étant composée de personnes blanches et francophones, un discours qui découle explicitement des textes provinciaux.

Pourtant, l'histoire de la province et de la ville nous rappelle que toutes les deux ont, depuis leurs débuts, beaucoup compté sur les apports de ces minorités, lesquelles formaient parfois même une majorité, comme c'était le cas des anglophones à Sherbrooke. Dans ce contexte, nous nous questionnons quant à la place accordée aux gens issus des minorités ethniques (qu'elles soient anglophones, autochtones ou issues de l'immigration) dans les sociétés québécoise et sherbrookoise. À notre avis, la non-inclusion de ces groupes dans la caractérisation et la définition de ce que sont ces sociétés semble leur accorder une place de « perpétuel étranger » (Sabbagh, 2003) qui doit toujours faire des ajustements pour converger vers la « norme » établie.

Il semble essentiel, à notre avis, que les normes et les règles à être partagées par les membres de la société québécoise soient établies et énoncées par le gouvernement dans ses documents officiels. Rappelons toutefois que, si une intégration effective présuppose une adhésion du nouvel arrivant aux normes et aux règles de la société majoritaire, elle implique également la reconnaissance et l'incorporation de certaines caractéristiques des membres des groupes minoritaires (Berry, 1997 et 2001; Bourhis, Moïse, Perreault et Senécal, 1997).

Ainsi, lorsque les documents analysés font référence aux « Québécois de toutes origines », nous nous demandons où sont décrits les apports des Québécois issus de l'immigration à cette société. Or, à part la présence d'encouragements à la tenue d'événements de présentation des mets et des danses typiques des élèves immigrants, il n'y a aucune mention à cet égard dans les publications officielles en question.

Nous avons également identifié une autre situation problématique en ce qui concerne la caractérisation de la population immigrante par les documents en question. D'un côté, la présence d'élèves dont

les parents sont jeunes et qualifiés n'est pas mentionnée dans ces publications. Les immigrants sont considérés, dans leur ensemble, comme une population en situation de fragilité économique et sociale. Cependant, plusieurs d'entre eux jouissent d'un haut capital socioculturel, pouvant ou non se trouver dans une situation de précarité économique temporaire.

Par ailleurs, il ressort clairement que les jeunes réfugiés ayant vécu des situations de guerre et de sous-scolarisation sont caractérisés exclusivement comme étant vulnérables. En effet, ces élèves et leurs parents sont souvent sous-scolarisés et défavorisés économiquement. Toutefois, les documents analysés ne font pas mention des forces potentielles de cette population, tels leurs savoirs non scolaires et leur capacité de résilience face aux difficultés pré et postmigratoires, entre autres. En ce sens, il appert une fois de plus qu'une effective reconnaissance de la diversité, des particularités et des apports des immigrants n'est pas encore totalement présente dans les documents analysés.

5.2 Des défis à relever

À la suite de l'analyse des résultats, nous avons pu dégager trois thèmes principaux qui requièrent, à notre avis, une attention particulière des décideurs politiques liés à la CSRS : a) la mise en valeur de la diversité, b) le partenariat avec les communautés culturelles et c) la concertation entre les différents organismes.

a) La mise en valeur de la diversité

Le respect des cultures d'origine des élèves issus de l'immigration est préconisé dans tous les documents analysés. Néanmoins, comme nous l'avons mentionné précédemment, la diversité de cette population ne semble pas encore être effectivement reconnue dans toutes ses nuances.

Lorsque les gens issus de l'immigration sont amalgamés dans un ensemble homogène ou qu'ils ne sont distingués que par leurs manifestations culinaires et artistiques lors de la tenue d'événements ponctuels, une partie essentielle de leur identité est oubliée. De cette manière, leurs connaissances et leurs expériences de vie ne sont pas mises en valeur.

Dans le même ordre d'idées, la société d'accueil semble être également perçue de manière homogène lorsqu'elle est caractérisée à partir de certains aspects de la majorité franco-canadienne. Ces caractéristiques sont partagées par la plus grande partie de la population de la province et de la ville, ce qui, en soi, constitue une raison pour qu'elles soient soulignées dans les publications

officielles. Toutefois, il nous semble également important de reconnaître la présence et les apports des différentes communautés culturelles (immigrantes ou non) déjà établies dans la ville, étant donné que leurs membres font aussi partie de cette société. De cette manière, un discours ainsi que des pratiques pédagogiques qui mettent en valeur la diversité de tous les Québécois de manière positive et non « folklorisée » sont des éléments importants à développer.

b) Le partenariat avec les communautés culturelles

Nous n'avons pas trouvé de détails concernant la démarche à établir pour la réalisation d'un partenariat entre les écoles et les organismes communautaires dans les documents analysés. À cet égard, il nous semble important de prendre en compte l'existence d'une diversité des perspectives du rôle de l'école de la part des différents acteurs, comme l'énoncent les travaux de recherche mentionnés préalablement à propos des relations entre les écoles et les familles immigrantes.

En outre, il importe de rappeler que les familles issues de l'immigration ne sont pas seulement récipiendaires de l'aide et du support de l'école et des organismes communautaires, dans le cadre de ce que Métraux (2011) appelle un « modèle de déficits ». Elles peuvent aussi apporter leur contribution à l'école de différentes façons, comme l'indiquent par exemple, les travaux réalisés par Moll, Amanti, Neff et Gonzalez (1992) avec des familles latino-américaines aux États-Unis à propos des « fonds de connaissance⁴ ».

c) La concertation entre les différents organismes

Toujours en lien avec les collaborations avec les organismes communautaires, nous avons remarqué que divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux s'intéressent aux jeunes issus de l'immigration résidant à Sherbrooke⁵.

Ces institutions sont citées dans les documents analysés comme des sources de référence et de soutien pour les travaux à être réalisés. Pourtant, nous avons remarqué, en analysant les projets conduits par ces organismes, que la plupart d'entre eux réalisent des travaux isolés. Une concertation entre ces différents organismes ayant pour but d'effectuer un travail complémentaire serait, à notre avis, une initiative importante dans le sens de construire des connaissances et des pratiques solides à propos de l'intégration socioscolaire des jeunes issus de l'immigration dans la ville. À cet égard, il nous semble que la *Table de concertation jeunesse de Sherbrooke* pourrait jouer un rôle rassembleur entre ces différentes institutions.

Conclusion

Notre travail de recherche indique que, malgré le bien-fondé des initiatives provinciales et municipales visant une meilleure insertion des élèves issus de l'immigration dans les institutions scolaires, il reste encore des points importants à travailler à l'avenir pour que ces élèves puissent être intégrés aux écoles et à la société sherbrookoise de manière équitable.

Ainsi, la reconnaissance de la diversité et des apports de cette population à la société, l'établissement d'un partenariat effectif entre les écoles, les familles et les organismes communautaires de même qu'une concertation entre les différents organismes gouvernementaux et non gouvernementaux s'intéressant à l'intégration des jeunes issus de l'immigration à Sherbrooke sont, à notre avis, des éléments qui doivent être au cœur des initiatives concernant cette population.

Finalement, il importe de rappeler que l'intégration de ces jeunes dépend à la fois du personnel scolaire, des parents, des élèves, des commissions, des décideurs publics de même que de la communauté. Elle n'est donc pas l'affaire d'une seule institution. Quoique l'école y joue un rôle fondamental, cette intégration repose sur différentes instances de la communauté, que ce soit le quartier, la ville, la région, la province ou le pays.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anctil, L. (2008). Soutien à la réussite scolaire : le psychologue au cœur du processus d'intégration des futurs Québécois. *Psychologie Québec*, 25(3), 23–26.
- Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France.
- Benoît, M., Rousseau, C., Ngirumpatse, P. et Lacroix, L. (2008). Relations parents immigrants-écoles dans l'espace montréalais : au-delà des tensions, la rencontre des rêves. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 313–332.
- Berry, J. (1997). Immigration, acculturation and adaptation. *Applied Psychology: An International Review*, 46(1), 5–33.
- Berry, J. (2001). Psychology of Immigration. *Journal of Social Issues*, 57(3), 615–631.
- Bourhis, R., Moïse, L., Perreault, S. et Senécal, S. (1997). Towards an Interactive Acculturation Model: A Social Psychological Approach. *International Journal of Psychology*, 32(6), 369–386.
- Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (2002). *Politique d'intégration scolaire et de l'éducation interculturelle*. Sherbrooke : Commission scolaire de la région-de-Sherbrooke.

- Conseil supérieur de l'éducation (1993). *Avis à la ministre de l'Éducation et au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science : Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles*. Québec : Direction des communications du Conseil supérieur de l'éducation.
- Froelich, A. et Lenoir, A. (à paraître). Les rapports école-familles immigrantes en région : l'état de la recherche. In: M. Vatz Laaroussi (éd.), *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants : un état des lieux*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gouvernement du Québec (1998a). *Une école d'avenir : Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*. Québec : Ministère de l'Éducation.
- Gouvernement du Québec. (1998b). *Plan d'action en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle 1998-2002*. Québec : Ministère de l'Éducation.
- Gouvernement du Québec. (2004) *L'intégration linguistique au Québec : recension des écrits*. Québec : Conseil supérieur de la langue française.
- Gouvernement du Québec. (2007a). *Présence au Québec en 2007 des immigrants admis de 1996 à 2005*. Consulté le 2 mai 2008. Document téléaccessible à l'adresse : <www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Presence-Quebec-2007-immigrants-admis1996-2005>.
- Gouvernement du Québec (2007b). *Une école québécoise inclusive : Dialogue, valeurs et repères communs. Rapport présenté à madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Gouvernement du Québec. (2007c). *Les projets pédagogiques particuliers au secondaire : Diversifier en toute équité. Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*. Québec : Conseil supérieur de l'éducation.
- Gouvernement du Québec. (2008a). *Programme de formation à l'école québécoise — Domaine des langues — Intégration linguistique, scolaire et social*. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Gouvernement du Québec (2008b). *Jeunes de communautés culturelles - Une initiative de partenariat du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Notes*. Sherbrooke : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- Gouvernement du Québec (2009). *Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*. Consulté le 03 septembre 2012. Document téléaccessible à l'adresse : <https://info.geo.mels.gouv.qc.ca/AtlasMELS/Atlas_Immigration/atlas/index5.html>.

- Gouvernement du Québec (2011). *Portraits régionaux 2000–2009. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2011*. Consulté le 24 novembre 2011. Document téléaccessible à l'adresse : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_regionaux_2000-2009.pdf>.
- Helly, D., VatzLaaroussi, M. et Rachedi, L. (2001). *Transmission culturelle aux enfants par de jeunes couples immigrants*. Montréal, Québec, Sherbrooke. Montréal : Immigration et métropoles.
- Hohl, J. (1996). Qui sont les parents? Le rapport des parents immigrants à l'école. *Lien social et politiques — RIAC*, 35, 51–62.
- Hohl, J. et Normand, M. (1996). Construction et stratégies identitaires des enfants et des adolescents en contexte migratoire : le rôle des intervenants scolaires. *Revue française de pédagogie*, 117, 39–52.
- Kanouté, F. et Sainfort, M. (2003). La relation école-famille immigrante. *Éducation Canada*, 43(1), 28–31.
- Kanouté, F., Vatz Laaroussi, M., Rachédi, L. et Doffouchi, M. (2008). Familles et réussite scolaire d'élèves immigrants du secondaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 264–289.
- Kesterman, J.-P., Southam, P. et Saint-Pierre, D. (1999). *Histoire des Cantons de l'Est*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Métraux, J.-C. (2011). *La migration comme métaphore*. Paris : La Dispute.
- Moll, L., Amanti, C., Neff, D. et Gonzalez, N. (1992). Funds of knowledge for teaching: Using a qualitative approach to connect homes and classrooms. *Theory Into Practice*, 31(2), 132–141.
- Noreau, C. (2007). *L'intégration scolaire et l'éducation interculturelle des jeunes immigrants : Portrait et analyse de la situation régionale — Estrie. Pratiques et ressources dans la population en général et en milieu scolaire. Portrait présenté à la Direction régionale de l'Estrie (05) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Sabbagh D. (2003). Le statut des « Asiatiques » aux États-Unis. L'identité américaine dans un miroir. *Critique internationale*, 20(3), p. 69–92.
- Service d'aide aux Néo-Canadiens. (2000). *Historique et faits saillants*. Consulté le 10 septembre, 2012. Document téléaccessible à l'adresse : <<http://www.sanc-sherbrooke.ca/>>.
- Service d'aide aux Néo-Canadiens (2008). Guide de l'école. Rédigé par Janine Dupont en collaboration avec la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Sherbrooke : Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

- Statistique Canada (2008). *Immigration et citoyenneté*. Document téléaccessible à l'adresse : <<http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2443027&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=sherbrooke&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Immigration%20and%20citizenship&Custom=>>>.
- Steinbach, M. (2009). L'intégration socio-scolaire des élèves néo-canadiens hors de Montréal. *Vie pédagogique*, 152.
- Vatz Laaroussi, M. (2011). La régionalisation de l'immigration et ses enjeux pour la réussite scolaire des jeunes. *Canadian Issues/Thèmes canadiens, Hiver*, 23–28.
- Vatz Laaroussi, M., Quimper, E. et Drainville, I. (2006). Sherbrooke : de multiples acteurs vers la compréhension interculturelle? *Nos diverses cités*, 2, 81–85.
- Vatz Laaroussi, M., Lévesque, C., Rachédi, L., Kanouté, F. et Duchesne, K. (2005). *Favoriser les collaborations familles immigrantes-écoles : soutenir la réussite scolaire*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.

NOTES

1. D'après un portrait de l'immigration en région, réalisé par le MICC (Gouvernement du Québec, 2009), 68 % des immigrants de l'Estrie sont à Sherbrooke.
2. Pour une analyse plus détaillée des recherches scientifiques sur les relations école-familles immigrantes à Sherbrooke, voir Froelich et Lenoir (à paraître).
3. Montréal est le lieu de domicile de 86,9 % de la population immigrante de la province, selon le recensement qui a eu lieu en 2006 (Gouvernement du Québec, 2009).
4. Traduction libre de l'anglais : «funds of knowledge» (Moll *et al.*, 1992), terme compris comme étant « these historically accumulated and culturally developed bodies of knowledge and skills essential for household or individual functioning and well-being » (p. 133).
5. Par exemple : Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE), Collège Frontière, Fédération des communautés culturelles de l'Estrie (FCCE), ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), Rencontre interculturelle des familles de l'Estrie (RIFE), Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANCC), Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE).